

# Belloubet devra s'expliquer sur la corruption justice-police à Monaco



Après les révélations du juge d'instruction Édouard Levrault, l'incendie va s'étendre jusqu'à Paris (et pourquoi pas chauffer les ripatons des 14 donateurs de Macron).

Des ministres, des hauts fonctionnaires, juges, policiers et le prince Albert II sont mouillés. Gardes à vue, perquisitions, inculpations. C'est une affaire à ramifications révélée depuis plusieurs mois par Didier Julien Garafalo, Serge Petitdemange et Frédéric Chaumont. Elle est accablante pour une partie de la magistrature monégasque, en lien avec celle de Paris, et d'autres villes de France. Elle accablante pour le régime policier de Monaco qui, mis en cause, s'est permis une manifestation d'intimidation envers le juge Édouard Levrault, sous ses fenêtres du palais de justice. Une manifestation sur ordre, orchestrée en haut lieu. Du jamais

vu.

Si le juge Levrault avait contré une tentative de dessaisissement illégale, les réseaux monégasques ont obtenu en revanche un décret princier d'amnistie totale pour tous les impliqués, et le magistrat Levrault a été stoppé net dans ses fonctions.

Pour bien comprendre la nature des relations entre Paris-garde des Sceaux et Monaco-Palais, il faut écouter Didier Julien Garafalo, citoyen monégasque, juriste, à l'origine des premières plaintes, et les explications du juge Édouard Levrault.

### **Des magistrats et des fonctionnaires français sont en poste à Monaco**

Le site du ministère de la Justice précisait en 2011 : *« Monaco est l'un des plus petit États souverains au monde : 2 km<sup>2</sup>. 35 881 habitants se partagent cette superficie. 125 nationalités y sont représentées... La religion catholique y est religion d'État, ainsi les magistrats sont conviés à assister à la « messe rouge » lors de l'audience solennelle de rentrée... Pour renforcer les effectifs de magistrats monégasques, dix-sept magistrats français sont détachés à Monaco. »* source : <http://www.justice.gouv.fr/organisation-de-la-justice-10031/la-justice-a-monaco-23315.html>

La presse internationale s'emparant enfin de ces gigantesques magouilles crapuleuses, la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, n'ayant pas souhaité s'exprimer, a chargé la porte-parole de son ministère, Agnès Thibault-Lecuivre\* (ex-conseil en stratégie de communication chez Angie Consulting), pour allumer un contre-feu. Pas sûr que cela soit suffisant pour protéger une justice soumise à l'État-Macron qui viole constamment la séparation des pouvoirs et qui, lui aussi s'est taillé une loi d'amnistie pour l'exonérer de ses crimes sanitaires (1).

Dans ce scandale à Monaco, il y a en réalité plusieurs affaires complexes (et anciennes), des témoignages de victimes, victimes aussi depuis des années, de magistrats et d'auxiliaires de justice. Le point commun à ces derniers est qu'ils seraient des adeptes de la franc-maçonnerie spéculative. Ce que Didier Julien Garafalo ne cesse de démontrer depuis des mois, sur la chaîne web, *Jasper Mader* (et d'autres plateformes en ligne, pour parer à la censure).

Classements sans suite, principe du contradictoire non respecté, mépris des juges, avocats marrons, honoraires excessifs, pièces absentes de la procédure, magistrat franc-maçon qui protège policier franc-maçon, faux procès verbaux etc. Un sombre tableau du pouvoir judiciaire en France expliqué par ceux qui le subissent.

### **Scandale à Monaco : Confirmation !**

Didier Julien Garafalo : *« l'affaire, c'est le juge Levrault, de nationalité française, qui était juge d'instruction à Monaco, juge honnête, courageux, non franc-maçon, qui fait des révélations fracassantes sur le prince Albert, sur son entourage franc-maçon, ce que nous dénonçons depuis plusieurs mois sur la chaîne Jasper Mader. Nous avons été précurseurs et nous avons pris des coups et des pressions... sur FR3, le juge Levrault s'exprimera publiquement et c'est une première. »*

Rappelons que le juge d'instruction Édouard Levrault, en fonction dans la principauté depuis 2016, a été soudainement évincé en juin 2019. Dans *Pièces à conviction*, il en explique les raisons.

Ce magistrat : *« a eu le courage de mettre en examen (inculpation, en droit monégasque) des proches du prince Albert, c'est-à-dire des procureurs, des policiers, chefs de la police, ministre de la Justice, ministre de l'Intérieur. C'est-à-dire la tête de l'État. »*. Poursuivant ses investigations, *« le juge découvre que le prince se servait*

*dans les caisses de la Croix-Rouge monégasque... il vole les pauvres.. il a sali la mémoire de son père, le prince Rainier, et celle de la princesse Grace, créatrice de la Croix-Rouge monégasque. » (à partir de 3').*

Menacé pour ses révélations, Didier Julien Garafalo a porté plainte avec constitution de partie civile, outre d'autres plaintes nominatives (à partir de 5')

<https://youtu.be/bw0xZa3e9dI>

lien de secours <https://youtu.be/bw0xZa3e9dI>

**FR3 repousse la diffusion de *Pièces à conviction, scandales à Monaco, les révélations d'un juge*, de 21 h à 23 h 10**

Il a donc fallu veiller tard, ce mercredi 10 juin, pour voir l'enquête en cours et le témoignage du juge d'instruction, Édouard Levrault, en fonction à Monaco durant 2016 – 2019.

*« Tout commence en 2016 par une simple procédure d'atteinte à la vie privée. Le juge Levrault fait procéder à l'analyse du contenu d'un téléphone portable. Il en extrait des milliers de SMS qui révèlent en détail la proximité entre un milliardaire russe, Dmitri Rybolovlev, et plusieurs hiérarques du pouvoir monégasque. Le juge ouvre une enquête pour corruption.*

*Il lance des perquisitions chez des ministres et d'ex-ministres, il auditionne les principaux chefs de la police de Monaco, il saisit les comptes de la Croix-Rouge monégasque, l'une des institutions les plus prestigieuses du Rocher, dont le prince est le président. En quelques mois, un procureur général démissionne et le ministre de la Justice prend soudainement sa retraite. »*

[https://www.francetvinfo.fr/societe/affaire/video-le-juge-qui-a-fait-trembler-monaco-temoigne-dans-pieces-a-conviction\\_3995057.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/affaire/video-le-juge-qui-a-fait-trembler-monaco-temoigne-dans-pieces-a-conviction_3995057.html)

## **La police de Monaco manifeste contre le juge qui enquête sur la corruption**

*« C'est une première dans la principauté : les forces de l'ordre monégasques encerclent le palais de Justice et applaudissent des policiers inculpés de corruption... La scène se passe le 8 novembre 2018. Elle va marquer un tournant dans l'enquête du juge français Édouard Levrault – dont les investigations ont révélé un « Monacogate », l'affaire Rybolovlev. »*

Extrait de « *Pièces à conviction* » du 10 juin 2020 : <https://actu.orange.fr/france/videos/quand-la-police-de-monaco-manifeste-contre-un-juge-qui-enquete-sur-la-corruption-CNT000001qJ08d.html>

### **Le juge est viré**

À l'été 2019, le juge n'est pas renouvelé à son poste. Il est aujourd'hui vice-président du tribunal de Nice.

*« Une enquête réalisée par Pascal Henry, montage Vincent Liger, production Cat & Cie avec la participation de France.TV, diffusée le 10 juin 2020 sur France 3.*

*À l'issue de l'enquête, Virna Sacchi reçoit Édouard Levrault, juge d'instruction à Monaco de 2016 à 2019, et Pascal Henry, réalisateur du document. »*

*(Replays disponibles sur Franceinfo et application mobile ([iOS](#) & [Android](#)), rubrique « [Magazines](#) »).*

[https://mobile.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-3/pièces-a-conviction/pièces-a-conviction-du-mercredi-10-juin-2020\\_3974293.html](https://mobile.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-3/pièces-a-conviction/pièces-a-conviction-du-mercredi-10-juin-2020_3974293.html)

**Le milliardaire russe Dmitri Rybolovlev, patron de l'AS Monaco, a été inculpé mercredi à Monaco, comme trois autres personnes, dans le cadre de la retentissante affaire d'escroquerie présumée qui l'oppose à son ancien marchand**

**d'art suisse Yves Bouvier.**

[https://youtu.be/U\\_7W6F461CM](https://youtu.be/U_7W6F461CM)

lien de secours [https://youtu.be/U\\_7W6F461CM](https://youtu.be/U_7W6F461CM)

## **Un tableau inédit des réseaux de pouvoir et d'argent dans la cité monégasque**

Le conseiller du prince Albert II ne se rendra pas à la convocation du juge d'instruction Édouard Levrault : « *Je vous fais savoir qu'en vertu de l'Ordonnance Souveraine n° ..., je bénéficie d'une immunité juridictionnelle.* »

**Les autres séquences marquantes du reportage :**

- [VIDÉO. Quand la police de Monaco manifeste contre un juge qui enquête sur la corruption](#)
- [VIDÉO. Le juge qui a fait trembler Monaco témoigne dans « Pièces à conviction »](#)
- [VIDÉO. Quand un juge enquête sur la prestigieuse Croix-Rouge monégasque](#)
- [VIDÉO. « J'ai enfreint la règle de l'impunité » : comment ce juge français est devenu indésirable à Monaco](#)

[https://www.youtube.com/redirect?redir\\_token=wVsJH3XPIhYjt0cGE2EVcZX6gvp8MTU5MTk10DU3MkAxNTkx0DcyMTcy&stzid=UgYa0sK-09E6aVKpltl4AaABAg&event=comments&q=https%3A%2F%2Fmobile.francetvinfo.fr%2Freplay-magazine%2Ffrance-3%2Fpieces-a-conviction%2Fpieces-a-conviction-du-mercredi-10-juin-2020\\_3995077.html%23xtref%3Dhttps%3A%2F%2Fmobile.francetvinfo.fr%2Freplay-magazine%2Ffrance-3%2Fpieces-a-conviction%2F](https://www.youtube.com/redirect?redir_token=wVsJH3XPIhYjt0cGE2EVcZX6gvp8MTU5MTk10DU3MkAxNTkx0DcyMTcy&stzid=UgYa0sK-09E6aVKpltl4AaABAg&event=comments&q=https%3A%2F%2Fmobile.francetvinfo.fr%2Freplay-magazine%2Ffrance-3%2Fpieces-a-conviction%2Fpieces-a-conviction-du-mercredi-10-juin-2020_3995077.html%23xtref%3Dhttps%3A%2F%2Fmobile.francetvinfo.fr%2Freplay-magazine%2Ffrance-3%2Fpieces-a-conviction%2F)

**En 2019, la chaîne Jasper Mader avait fait le point sur l'état d'avancement de la résistance opposée par des citoyens monégasques sous l'emprise de leur justice en lien avec celle**

de Paris et d'autres villes de France. Des victimes, cette fois-ci, balancent des noms, des noms et encore des noms. Garofalo et Petitdemange avaient prévenu : « *ce n'est qu'un début* ».

Dans une vidéo de 58 minutes (inaccessible depuis sous son lien <https://youtu.be/4DRFLPACnGA>, mais accessible sous celui infra ), plusieurs points étaient abordés :

Le Franco-Monégasque Louis Laccarini à la 33' : « *la France n'est plus une République* »

*« Les transformations que Macron veut imposer au peuple français avec les moyens que tout le monde connaît dans la répression et en toute illégalité, prouvent que la France n'est plus une République car la justice n'est plus rendue au nom du peuple, mais par des francs-maçons véreux qui rendent service à leur frères très haut placés et dont monsieur Serge Petitdemange connaît la liste. »*

Nathalie Fromage cite Gilbert Collard, et pas en bien (40')

Didier Julien Garafalo parle des voyous en col blanc (45') et **des 14 donateurs de Monaco pour Macron** (50') ; davantage de précisions à la 52' « *Pendant des dizaines d'années, le système franc-maçon a pernicieusement, vicieusement, installé un climat de peur parmi les citoyens* » : <https://ripostelaique.com/macron-et-belloubet-interpelles-sur-une-justice-de-francs-macons.html>

**Témoignage de Didier Julien Garafalo. Paroles aux plaignants**

<https://youtu.be/fYKYQwokeDM>

lien de secours <https://youtu.be/fYKYQwokeDM>

**Toujours en 2019, Didier Julien Garafalo avait averti : «*Macron a cru pouvoir disposer du peuple. Il se trompe* ».**

Le juriste avait appelé les Français à se rassembler avec d'autres associations pour contrer « *des francs-maçons, des pourris, des véreux...* » et lancé un appel aux témoignages d'autres victimes d'une justice aux mains du pouvoir maçonnique.

Le combatif juriste à l'accent méridional avait dit sans rire : « *Belloubet peut commencer à prendre des calmants* ». Il avait gardé un scoop pour la fin : son association a été sollicitée par des magistrats intègres, décidés à rompre le silence. Peut-être aussi des policiers et des francs-maçons honnêtes, tout en concluant : « *il va y avoir de l'ambiance* ».

**Didier Julien Garofalo : Il faut créer un fonds d'indemnisation de toutes les victimes des francs-maçons**

<https://www.youtube.com/watch?v=TsBi0TbZIk0>

lien de secours <https://www.youtube.com/watch?v=TsBi0TbZIk0>

**Nicolas Dupont-Aignan : « *Après avoir vidé nos prisons de plus de 13 500 détenus, savez-vous que la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a signé le 20 mai une circulaire pour limiter les entrées en prison et favoriser les sorties ? L'impunité est en marche ! Nous proposons une autre politique pénale* ».**

<https://www.youtube.com/watch?v=UXC1HDHZI5I>

lien de secours <https://www.youtube.com/watch?v=UXC1HDHZI5I>

**Le compte à rebours a commencé pour la franc-maçonnerie; nous, citoyens de France et de Monaco, défenseurs de la justice et de la liberté (à partir de 10')**

<https://www.youtube.com/watch?v=LGiIeduH1n4&t=1211s>

lien

de

secours



<https://www.youtube.com/watch?v=LGiIeduH1n4&t=1211s>

**Faire face au lavage de cerveau de la propagande médiatique.  
Affaires crapuleuses à Monaco. Albert II ne répond pas**

<https://youtu.be/t-v4WpBih0g>

line de secours <https://youtu.be/t-v4WpBih0g>

**\* Depuis le 23 septembre 2019, Agnès Thibault-Lecuivre, est la porte-parole du ministère de la Justice**

Auparavant, « mise en disponibilité de la magistrature pendant un an pour poursuivre différemment son expérience en matière de communication judiciaire dans un cabinet de conseil en stratégie de communication » Cf : <http://www.presse.justice.gouv.fr/porte-parolat-11596/> et <http://www.presse.justice.gouv.fr/porte-parolat-11596/actualites-de-la-porte-parole-12970/prise-de-fonctions-de-mme-agnes-thibault-lecuivre-32680.html> et <https://www.village-justice.com/articles/difficulte-communication-par-les-magistrats-interview-agnes-thibault-lecuivre,31240.html>

**(1) Le Conseil constitutionnel confirme l'impunité des criminels d'État**

Publié le 12 mai 2020 – par [Jacques Chassaing](https://ripostelaique.com/le-conseil-constitutionnel-confirme-limpunite-des-criminels-detat.html)  
<https://ripostelaique.com/le-conseil-constitutionnel-confirme-limpunite-des-criminels-detat.html>

**(2) Macron et Belloubet interpellés sur une justice de francs-maçons**

Publié le 6 novembre 2019 par [Jacques Chassaing](https://ripostelaique.com/macron-et-belloubet-interpelles-sur-une-justice-de-francs-macons.html)  
<https://ripostelaique.com/macron-et-belloubet-interpelles-sur-une-justice-de-francs-macons.html>

**Jacques CHASSAING**

IMPORTANT : Tous les liens et renvois mentionnés dans cet article constituent des éléments factuels corroborés, à l'appui des opinions et des faits exprimés par l'auteur Jacques Chassaing, ici, ainsi que dans tous les articles qu'il signe.